



FÊTE "VÉLO"

Les Balades du Tour

DIMANCHE 25 MAI

Maison des Sport
Clermont-Ferrand

INFORMATIONS PREALABLES

CONFIRMATION / BILLET « ÉVÉNEMENT »

Lors de votre inscription, un email contenant un lien de téléchargement pour votre billet vous a été envoyé via la plateforme « AssoConnect ». Ce billet inclut un QR code à présenter au contrôle du départ (imprimé ou sur smartphone).

En cas de non-réception :

1. Vérifiez vos spams ou courriers indésirables.
2. Contactez-nous par email en précisant votre nom, prénom et la distance choisie.

ACCES A LA MAISON DES SPORTS

L'accès se fait par l'entrée **OUEST**, située à proximité du grand parking.

Les portes ouvrent à **8h30**.

L'allée centrale est strictement réservée aux SAS de départ et au stationnement des vélos. Des barrières seront mises à disposition pour attacher vos vélos.

Les véhicules personnels peuvent être stationnés sur les quatre allées de parking restantes, sous réserve des places disponibles.

A l'intérieur de la Maison des Sports, vous trouverez un point d'inscription, ainsi que des rafraîchissements (boissons fraîches, café...)

CONTROLE DU DEPART

Présentez-vous au point d'inscription correspondant à votre nom de famille.

Les participant(e)s préinscrit(e)s doivent faire contrôler leur billet (papier ou smartphone) pour valider leur présence et leur départ.

Un bracelet jaune sera remis à chaque participant(e). Ce bracelet est obligatoire pour accéder aux ravitaillements et doit être porté jusqu'à la fin de l'événement. Seules les personnes ayant fait valider leurs billets seront considérées comme participant(e)s officielles et bénéficieront des ravitaillements ainsi que de l'assistance en cas de difficulté.

Merci de vous présenter au SAS de départ correspondant à votre parcours sur le créneau horaire indiqué à l'inscription. Les SAS se trouvent sur l'allée centrale du grand parking.

Un(e) inscrit(e) ne pourra pas récupérer de bracelet pour un(e) autre inscrit(e) sans présentation de son billet.

POINTS DE RAVITAILLEMENT ET ORIENTATION

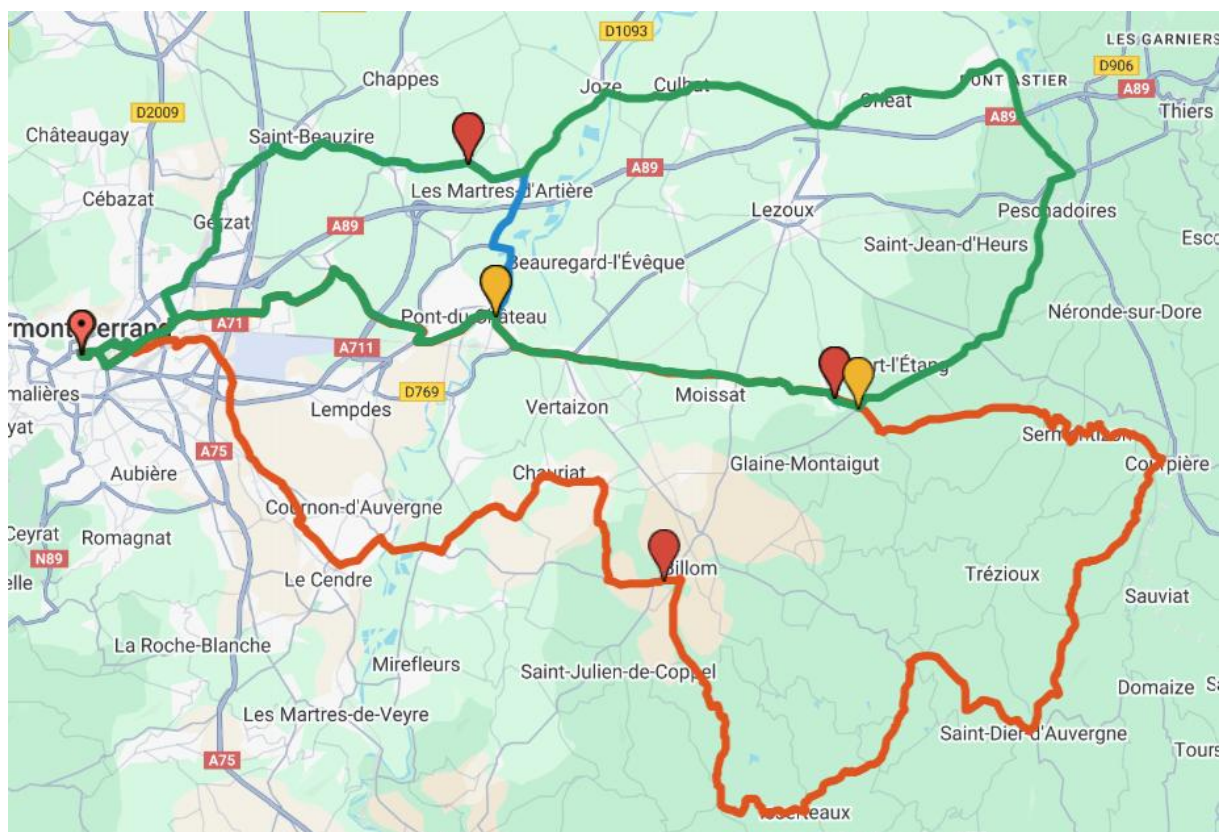
Trois points de ravitaillement sont prévus :

- **Lignat** : parcours 43 km et 85 km
- **Ravel** : parcours 85 km et 110 km
- **Billom** : parcours 110 km

Les ravitaillements incluent eau, sodas, barres énergétiques et pâtes de fruits.

En cas de difficulté, vous pouvez rejoindre un circuit plus court aux points suivants :

- **Pont-du-Château** : séparation du parcours 43 km
- **Ravel** : séparation entre les parcours 85 km et 110 km.
-



SECURITE PENDANT L'EVENEMENT

Pour votre sécurité :

- **Les routes restent ouvertes à la circulation ; respectez le Code de la route.**
- Le port du casque est vivement recommandé et obligatoire pour les mineurs.
- Les groupes ne doivent pas dépasser **10 participant(e)s**.
- Il est strictement interdit de rouler en peloton.

ASSISTANCE EN CAS DE DIFFICULTE

Une carte contenant les numéros d'urgence des points d'accueil (Maison des Sports, Martres-d'Artières, Ravel, Billom) vous sera remise au départ. Vous pouvez joindre l'organisation via ces numéros d'urgence.

En cas d'urgence ou d'accident grave, appelez prioritairement le 15 (SAMU).

PARCOURS

Aucun marquage au sol ne sera effectué. Merci de **télécharger le fichier GPX** correspondant à votre parcours avant l'événement via les liens suivants :

- [Parcours 43 km](#)
- [Parcours 85 km](#)
- [Parcours 110 km](#)

Une version imprimée simplifiée sera disponible au départ pour les participant(e)s qui n'utilisent pas de GPS.

La participation implique la connaissance et l'acceptation des présentes consignes ainsi que du règlement, sans recours contre l'organisation.